

Déclaration liminaire au CTL du 01 avril 2014.

2ème convocation

Madame la Présidente,

Ce Comité Technique Local s'ouvre dans un contexte particulier lié à la journée de grève nationale du jeudi 20 mars dernier.

Vous ne pouvez ignorer la mobilisation importante des agents de l'ARDECHE (37% d'agents officiellement grévistes) plaçant ainsi le département au rang des directions mobilisées.

Quelle analyse portez-vous sur cette mobilisation de vos agents et quels enseignements en tirez-vous ?

Pour Solidaires Finances Publiques, il est clair que les agents ont souhaité exprimer plus qu'un simple mécontentement. Ils sont inquiets et en colère.

Au premier rang de leur colère figurent les suppressions d'emplois.

Il est urgent de mettre un terme à ces suppressions d'emplois et de réimplanter des postes . Les suppressions d'emplois sont à l'origine d'une nouvelle organisation du travail qui a fait naître de nouveaux risques professionnels. Le DUERP et le tableau de veille sociale mettent en évidence des troubles psycho-sociaux (stress, mal-être au travail, souffrance, épuisement professionnel, anxiété, dépression...).

Solidaires Finances Publiques ne cesse de vous alerter sur ces différents sujets et cela même au sein de votre propre direction , avenue du Vanel.

Enfin, l'harmonisation indemnitaire est un sujet très actuel qui préoccupe aussi les agents au regard des discussions nationales en cours.

Les agents ne peuvent que déplorer :

l'absence de revalorisation du point d'indice depuis juillet 2010, des IFDD depuis 1996, des indemnités de déplacement depuis 2008 ;

le gel du point de la prime de rendement ;

l'augmentation parallèle des prélèvements sociaux (retraite et mutuelle).

Les pertes de pouvoir d'achat sont conséquentes, et ce d'autant plus que les agents sont aussi touchés par les baisses récentes en matière de possibilité de promotion interne.

Rappelons simplement, et sans volonté de polémiquer, que, contrairement à d'autres agents, les agents C, B et A n'ont pas bénéficié des mesures d'harmonisation promises dans le cadre de la fusion. (engagement de l'administration de redistribution des gains financiers dégagés par cette fusion).

Solidaires Finances Publiques déplore que la réponse de la Direction Générale à la demande légitime des agents de revaloriser les frais de déplacement consiste en la mise en place d'une énième application.

Pour Solidaires Finances Publiques, la revalorisation des nuitées à compter du 1^{ier} avril 2014 mise en place par l'arrêté du 6 mars 2014 ne constitue qu'une toute petite avancée, très insuffisante. Les agents ne doivent pas payer pour travailler !

En conclusion, au lendemain d'une grève nationale qui marque bien les attentes de la période, nous espérons, Madame la Présidente, que vous saurez apporter des réponses positives aux différents points soulevés dans cette liminaire et qui relèvent de votre compétence et que vous ferez vôtres les revendications des agents de votre Direction en les transmettant à la Direction Générale.

Solidaires Finances Publiques appelle plus que jamais les agents à participer massivement aux actions locales et nationales pour la défense des conditions de travail, des missions, des rémunérations et du statut.